

gouvernement traite des fusions sous le paragraphe 2 et non par voie de poursuite sous le paragraphe 1, est entièrement démoli. S'il faut établir exactement la même preuve pour convaincre les tribunaux exactement de la même façon, il m'est absolument impossible de voir pourquoi on devrait s'exempter d'une poursuite dans un cas et non dans un autre.

Vu que j'ai quelques autres observations à formuler et qu'un ou deux autres honorables députés ont quelque chose à dire au sujet de cet article, je crois qu'il est temps de déclarer qu'il est onze heures.

M. le président: Le comité désire-t-il se prononcer là-dessus?

L'hon. M. Pickersgill: Non, monsieur le président, j'ai quelques autres observations à formuler, et, d'après l'horloge, il me semble qu'il est onze heures.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, le leader de la Chambre pourrait-il nous dire ce que nous allons faire demain, au cas où nous terminerions l'examen de cette mesure législative? Certains honorables députés trouveront peut-être commode aussi que le leader de la Chambre consigne de nouveau au compte rendu l'ordre des ministères dont les crédits seront mis en délibération.

L'hon. M. Churchill: Je m'en ferai un plaisir, monsieur l'Orateur. Demain, le présent

débat se poursuivra. Si nous le terminons, nous pourrions peut-être traiter du rapport du comité du Règlement et de la procédure. Ce rapport, je crois, pourrait bien être disponible tard dans la journée de demain.

L'hon. M. Pickersgill: Si vous me permettez d'interrompre, le leader de la Chambre croit-il qu'il soit raisonnable de demander aux députés de traiter du rapport intéressant notre Règlement avant que tous les honorables députés aient eu le temps de le lire et de l'étudier? Il me semble que ce serait beaucoup mieux de suivre la règle ordinaire.

L'hon. M. Churchill: Ce n'est qu'une suggestion de ma part. Comme l'honorable député le sait, les propositions sont soumises à titre d'essai. Ce n'était qu'une suggestion de ma part.

Mercredi, nous étudierons les crédits des ministères suivants, dans l'ordre où je vais les nommer: Nord canadien et Ressources nationales, Secrétariat d'État, Production de défense, Service législatif et Travail. Cela ne nous laissera que quatre ministères,—Défense nationale, Commerce, Finances et Conseil privé,—pour achever les travaux de la présente session, mais les crédits de ces derniers ministères ne seront pas nécessairement étudiés dans cet ordre.

(A onze heures et cinq minutes, la séance est levée d'office, en conformité d'un ordre spécial.)